

4. Vu la dite pétition de la défenderesse et vu la copie certifiée et annexée du jugement de la cour du Banc de la Reine de la province de Québec, votre comité recommande de différer les procédures sur la pétition de Loop Sewell Odell jusqu'à ce que les parties aient été entendues par leurs avocats et que votre comité ait fait connaître son avis à votre honorable Chambre.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération, demain.

L'honorable M. Lougheed, du comité des Bills Privés, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8.
MARDI, 30 avril 1895.

Le comité des Bills Privés a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf membres.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné.